

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 20 mars deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

<u>Date de convocation,</u> 14 mars 2024	<u>Étaient présents :</u> Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, M. Thierry DUPRAY, M. Lionel DURAME, Mme Chantal DUTOT, Mme Émilie DUTOT, M. Dominique GALLIER, M. Paul GONCALVES, M. Sylvain HEMARD, Mme Aurore LAINÉ, M. Louis Marie LE GAFFRIC, M. André RIC, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.
<u>Date de publication</u> <u>sur le site internet de</u> <u>la ville,</u> 28 mars 2024	
<u>Nombre de conseillers</u> En exercice 29 Présents 22 Votants 28	<u>Procurations :</u> Mme Annic DESSAUX à M. Jacques TERRIAL, Mme Fanny GENET-LACAILLE à Mme Mireille BAUDRY, M. Christophe GIRARD à M. Bastien CORITON, Mme Steffie HAMEL à Mme Hélène AUBRY, Mme Dominique LEPEME à Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Brigitte MALOT à Mme Céline CIVES.
	<u>Excusé :</u> M. Luc HITLER

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2024-028	80^e anniversaire de la Libération de la Ville Célébration et devoir de mémoire
------------	--

Les communes de Rives-en-Seine et d'Arelaune-en-Seine vont mettre leurs moyens en commun pour offrir à leurs habitants, les 07 et 08 septembre 2024, un magnifique week-end à la hauteur de l'importance de l'évènement : cérémonies, défilés de véhicules militaires anciens, exposition 39-45, campement militaire, conférence, bal et concert de la libération...

Le programme du week-end sera dense car les municipalités souhaitent faire ressentir au public toute la liesse qu'a pu éprouver la population à l'époque.

Le programme prévisionnel est le suivant :

- Exposition de photos en bord de Seine (François DELAPORTE pour Arelaune-en-Seine et Alain HUON pour Rives-en-Seine).
- Cérémonies commémoratives de la Libération le 29/08 à Vatteville-la-Rue, le 30/08 à Arelaune-en-Seine et le 31/08 à Rives-en-Seine (stèle Ilinski).
- Conférence-projection de Alain HUON le 30 août au soir à Arelaune-en-Seine « La Mailleraye pendant la Guerre ».
- Conférence-projection de Alain HUON le 24 novembre 2024 à 14h30 (salle de la Tour d'Harfleur de Caudebec) « Caudebec pendant la Guerre ».

Samedi 07 septembre :

- Cérémonies commémoratives sur les rives droite et gauche du fleuve. Les scolaires seront associés aux commémorations via les jeunes porte-drapeaux (fanions offerts par la municipalité de Rives-en-Seine aux écoles primaires de la commune).
- Balade contée à vélo « Sur la Voie de la Liberté » de 14h00 à 18h00. Le départ est donné à la Maison du Parc, puis passage bac vers Caudebec (A/R). Animation organisée par le PNRBSN, dans le cadre des 50 ans du Parc.
- Bal de la Libération (en soirée) à Arelaune-en-Seine.

Dimanche 08 septembre :

- Pique-nique géant sur les quais de Rives-en-Seine avec, en final, le concert de la Libération par l'Orchestre Philippe Crestée Big Band à 15h00 (au lieu de 16h00).

Samedi 07 et dimanche 08 septembre :

- Campement militaire sur la rive gauche avec, entre le château d'eau et la cale du bac, 4 ateliers explicatifs sur la vie des soldats et la débâcle allemande. Ouverture au public le samedi de 11h00 à 19h00 et le dimanche de 10h00 à 18h00 (installation dès le vendredi / départ le dimanche en fin de journée).
- Exposition et défilé de véhicules militaires anciens sur les quais de Rives-en-Seine.
- Exposition « 39/40 » à la salle de la Tour d'Harfleur de Seine (la journée du vendredi est dédiée aux scolaires).

Sur présentation du programme, la commune a obtenu les labels « 80^e anniversaire de la Libération de la Seine-Maritime, le 17 janvier 2024 et « 80^e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie », le 28 février 2024.

L'obtention de ces deux labels permet à la Commune de solliciter des aides financières aussi,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- De l'autoriser à solliciter des subventions auprès du Département de la Seine-Maritime et de la Région Normandie.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire et le charge de signer tout document à intervenir.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Bastien Coriton
Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier Boquet
Didier BOQUET